

Nouvelles du JAPON

Vous pouvez également retrouver les Nouvelles du Japon en ligne sur www.fr.emb-japan.go.jp

©Cabinet Public Relations Office



Le 26 décembre 2012, Shinzo ABE a été nommé 96^{ème} Premier ministre du Japon. Le nouveau gouvernement a aussitôt donné le ton de la diplomatie japonaise dans un discours privilégiant le rétablissement de l'économie nationale et les

déplacements à l'étranger du Premier ministre.

Lors du discours de politique générale à l'occasion de l'ouverture de la 183^{ème} session de la Diète, Monsieur Abe a indiqué que le gouvernement était déterminé à se consacrer aux diverses questions auxquelles doit faire face le Japon comme la revitalisation de son économie, la reconstruction après le Grand séisme de l'Est du Japon, mais aussi les relations internationales et la sécurité. Monsieur ABE a également exprimé sa volonté inébranlable de poursuivre la revitalisation de l'économie japonaise grâce aux « trois flèches » que sont : une politique monétaire audacieuse, une politique fiscale souple et une stratégie de croissance visant à accélérer les investissements privés.

En ce qui concerne les relations internationales et la sécurité, Monsieur ABE a indiqué que la diplomatie japonaise serait désormais élaborée de manière stratégique en se fondant sur les valeurs fondamentales que sont la liberté, la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit. Il a ensuite exprimé son souhait que le Japon joue un rôle de premier plan au sein de la région Asie-Pacifique, dont la croissance va encore augmenter, et apporte sa contribution non seulement sur le plan économique, mais également dans divers domaines tels que la sécurité et les échanges culturels ou les rencontres entre les peuples. Enfin, le gouvernement poursuivra la lutte contre le terrorisme et s'efforcera de résoudre la question des enlèvements de citoyens japonais par la Corée du Nord.

Du 16 au 18 janvier derniers, Monsieur ABE a effectué son premier voyage officiel à l'étranger depuis son accession au poste de Premier ministre. Il a visité successivement trois pays d'Asie du Sud-est : le Vietnam, la Thaïlande et l'Indonésie. Dans chaque pays, des conférences au sommet ont été organisées au sujet des relations bilatérales et Japon-ASEAN, ainsi que de la situation locale et internationale.

Monsieur ABE a évoqué les défis régionaux communs et établi les bases d'une relation de confiance avec les dirigeants de ces pays, parvenant ainsi à consolider la coopération entre le Japon et les pays de l'Asie du Sud-est. Il a également initié les bases d'un renforcement du partenariat Japon-ASEAN, une réussite particulièrement significative puisque cette année marque le 40^{ème} anniversaire de l'amitié et de la coopération entre l'ASEAN et le Japon.

Monsieur ABE et ses homologues se sont par ailleurs entendus sur la nécessité d'affermir la coopération entre le Japon, le Vietnam, la Thaïlande et l'Indonésie, ces trois pays jouant un rôle prépondérant dans la croissance mondiale en tant que

« centre » de croissance du 21^{ème} siècle ; assurer la stabilité et la prospérité de ces pays est donc primordial pour l'économie mondiale. Enfin, Monsieur ABE a présenté à la fin de ce premier voyage officiel les « cinq principes de la diplomatie japonaise pour l'ASEAN » et exprimé la volonté du Japon de collaborer d'égal à égal avec les pays de l'ASEAN pour les accompagner sur la voie de la prospérité, grâce à un réseau de coopérations économiques et l'application de valeurs universelles.

Le premier principe est de garantir la liberté de penser, d'opinion et d'expression dans cette région du monde où se rejoignent deux océans. Ces valeurs universelles, que les hommes ont acquies, doivent pouvoir s'épanouir pleinement.

Le second principe est de s'assurer que les espaces maritimes, qui constituent notre patrimoine commun le plus précieux, soient régis par la loi et les règlements, et non par la force.

Le troisième principe est que la diplomatie japonaise doit favoriser l'établissement d'économies libres, ouvertes et interconnec-



©Cabinet Public Relations Office

tées. Il est nécessaire de nous doter de capacités de réseautage en rapprochant encore plus nos économies nationales grâce aux flux d'échanges et d'investissements, de personnes et de produits.

De ce fait, le quatrième principe prévoit que nous oeuvrions ensemble à la préservation et au développement de la diversité des cultures et des traditions en Asie.

Enfin, le cinquième principe est de favoriser les échanges entre les jeunes générations, qui représentent l'avenir.

Si l'on considère le principe de la « mer ouverte », il est tout à fait naturel que s'allient les États-Unis, le plus grand état maritime au monde, et le Japon, la plus grande démocratie maritime d'Asie. Cette alliance doit sans cesse être renforcée.

Monsieur ABE s'est rendu du 21 au 24 février aux États-Unis où il a rencontré le Président Barak OBAMA. Les deux dirigeants ont pu confirmer que la vision stratégique et les objectifs des deux pays se rejoignent non seulement sur les plans politique, économique et sécuritaire, mais aussi au sujet des défis de la région Asie-Pacifique ou des défis mondiaux. Monsieur Abe a réussi à montrer clairement au peuple japonais et au monde entier que l'alliance étroite entre le Japon et les États-Unis avait été retrouvée et que les deux pays coopéreront côte à côte pour apporter paix et stabilité dans le monde. Le Traité de sécurité nippo-américain procure une force de dissuasion, un bien public important. Le Japon sera amené à remplir de nouveaux rôles qui accroîtront cette force encore davantage.



©Cabinet Public Relations Office

La TICAD – cadre de coopération Japon-Afrique

©MOFA

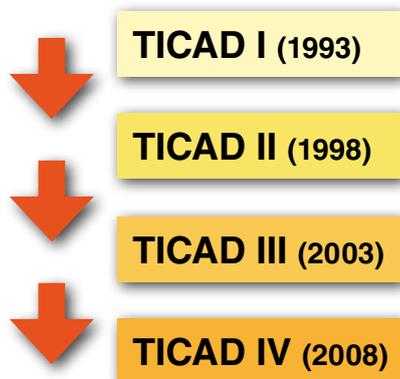
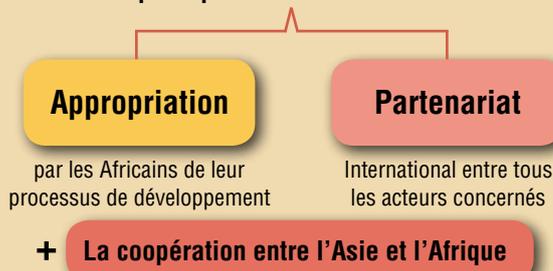


L'Afrique représente, pour le Japon et la France, un défi commun d'une importance sans cesse accrue. Le lâche attentat qui a récemment eu lieu en Algérie, et qui a coûté la vie à de nombreux innocents, illustre à nouveau l'importance de la lutte contre le terrorisme, ainsi que de la paix et de la sécurité sur le continent africain. La coopération avec la France, qui joue un rôle prépondérant notamment dans le maintien de la paix et de la sécurité dans la région subsaharienne, est particulièrement importante pour le Japon. Il soutient entièrement la France dans sa lutte contre le terrorisme en Afrique. Cependant, le succès à moyen et long terme de cette lutte nécessite d'en éradiquer les causes à la source de manière simultanée. En d'autres termes, les aides en faveur de l'Afrique prennent une importance grandissante en participant à l'aménagement des infrastructures économiques et sociales sur le continent.

Dans ce contexte, le gouvernement japonais organisera en juin prochain un événement majeur : la cinquième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, également connue sous le nom de la TICAD V. Ce numéro de Nouvelles du Japon présente cette rencontre à laquelle participent différents acteurs de la communauté internationale et qui constitue le cadre de la coopération japonaise en Afrique.

La TICAD est une initiative lancée en 1993 par le gouvernement japonais pour promouvoir un dialogue politique de haut niveau entre les dirigeants africains et leurs partenaires dans le domaine du développement. Aujourd'hui, la TICAD est devenue le principal cadre mondial pour la coordination et la mise en œuvre des programmes visant à soutenir le développement de l'Afrique. Les principes directeurs de la TICAD sont l'« appropriation » (ownership) par les Africains de leur processus de développement et le « partenariat » (partnership) international entre tous les acteurs concernés. La coopération entre l'Asie et l'Afrique est également une composante importante de ce cadre de concertation.

Les principes directeurs de la TICAD



Créée il y a 20 ans, la TICAD est le précurseur des forums sur le développement de l'Afrique. La première réunion de la TICAD, qui s'est tenue en 1993, visait à rappeler à la communauté internationale l'importance des questions africaines qui avaient été « oubliées » à la fin de la guerre froide. La deuxième réunion de la TICAD, en 1998, avait pour thème : « Réduire la pauvreté grâce à une croissance économique accélérée et un développement durable, ainsi qu'une efficace des économies africaines dans l'économie mondiale ». C'est à cette occasion qu'a été établi le double principe d'« appropriation » africaine et de « partenariat » international. En 2003, la troisième réunion de la TICAD a mis l'accent sur la sécurité humaine et la coopération avec le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique). La quatrième réunion de la TICAD, en 2008, était quant à elle axée sur le thème « Vers une Afrique qui gagne : un continent d'espoir et d'opportunités » et les trois priorités suivantes : encourager la croissance économique, assurer la sécurité humaine et traiter les questions de l'environnement et du changement climatique.

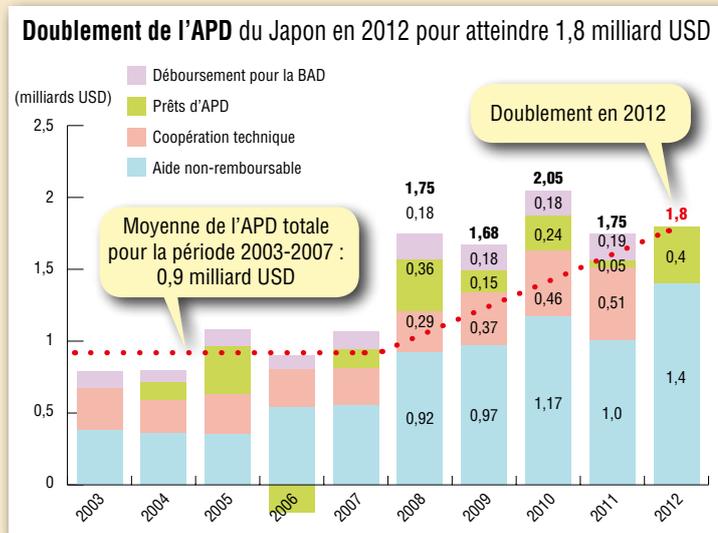
TICAD IV (2008)

- Chefs d'Etat et de Gouvernement**
41 participants
- Organisations internationales**
62 participants
- OSC Secteur privé**
30 participants

- La plus grande conférence sur le développement de l'Afrique tenue hors du continent africain.
- Plus de 3000 personnes ont participé à la TICAD IV.
- Co-organisée par le gouvernement japonais, les Nations Unies, la Banque Mondiale et le PNUD.
- Participation d'autres organisations internationales.
- Ouverture aux OSC et au secteur privé intéressés par le développement de l'Afrique.

La caractéristique majeure de la TICAD est qu'il s'agit d'une conférence internationale rassemblant des chefs d'Etat et de Gouvernement, mais qui réunit également de nombreux autres participants. La TICAD est la plus grande conférence consacrée au développement de l'Afrique organisée hors du continent africain. Elle bénéficie notamment de l'appui des co-organisateurs suivants : le Gouvernement japonais, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique de l'ONU, la Banque mondiale et le PNUD. Il est à noter que la Commission de l'Union Africaine rejoint cette année la TICAD V en tant que co-organisateur de la réunion. Pour finir, la TICAD est également ouverte aux organisations de la société civile ainsi qu'au secteur privé.

La TICAD IV qui s'est tenue en mai 2008 a permis l'adoption d'un plan quinquennal intitulé « Plan d'action de Yokohama » (PAY). Des « Mécanismes de suivi de la TICAD » ont été mis en place afin de surveiller la progression des engagements détaillés dans le PAY. Le Secrétariat de suivi, qui dépend de la Direction générale des affaires africaines du Ministère japonais des Affaires étrangères, tient régulièrement à jour l'état d'avancement des projets inscrits dans le PAY. Le Comité conjoint de surveillance, composé des pays africains, des co-organisateurs et d'autres partenaires, adopte le rapport annuel d'avancement de la TICAD IV. Les Réunions ministérielles de suivi, organisées une fois par an dans un pays africain, examinent et évaluent l'avancée des projets. Elles fournissent aussi des conseils politiques de haut niveau.



Grâce à ces mécanismes de suivi, le Japon a mené à bien les engagements qu'il avait pris lors de la TICAD IV, et ce, malgré les difficultés économiques. Par exemple, un de ses engagements clés, le doublement de son Aide Publique au Développement destinée à l'Afrique en 2012, a bien été respecté. L'APD japonaise s'est en effet élevée à 1,8 milliards de dollars américains pour 2012, alors que le montant moyen pour la période 2003-2007 était de 0,9 milliard. L'autre engagement clé, le soutien au doublement des investissements directs du Japon en Afrique en 2012, a également été concrétisé. Entre 2006 et 2010, le montant moyen des investissements directs a atteint 5,2 milliards de dollars américains par an, dépassant ainsi l'objectif de 3,4 milliards de dollars américains pour la période 2008-2012.

Principales réalisations du Plan d'Action de Yokohama

• Infrastructure



3,5 milliards USD en soutien aux secteurs du transport, de l'énergie, de l'eau et des TIC, dont 14 postes frontaliers à arrêt unique (PFAU).

• Agriculture



Production de **18,4 millions de tonnes de riz** (production atteinte en 2010) sur les 27 millions prévues en 2017 selon le CARD.

Photo : un agriculteur avec un coopérant japonais dans une rizière.

• Education



Formation de **338 000 enseignants** en mathématiques et en sciences des écoles primaires et secondaires. (résultats atteints durant la première moitié de l'année 2011)

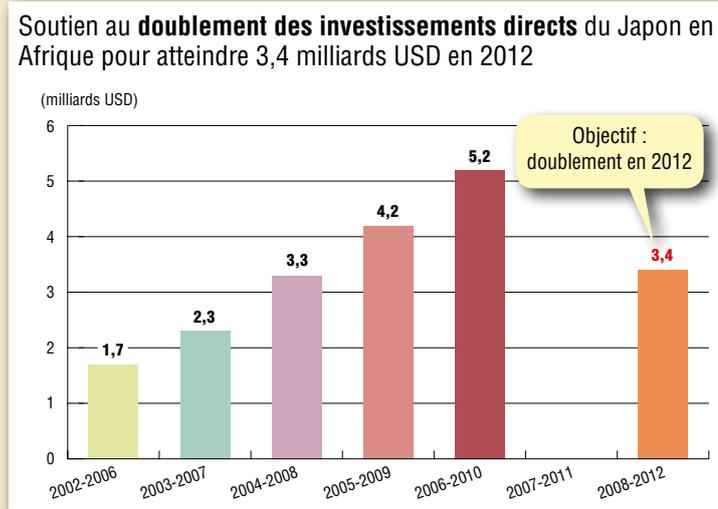
Photo : enseignants dans un séminaire.

• Santé



Formation de **204 000 travailleurs médicaux**. (résultats atteints en mars 2012)

Photo : séminaire sur la gestion de la santé infantile.



La TICAD V se tiendra du 1er au 3 juin 2013 au Japon, dans la ville de Yokohama, et aura pour thème principal : « Main dans la main avec une Afrique plus dynamique - transformation pour une croissance de qualité ». Trois thèmes secondaires ont été définis autour de ce concept d'une Afrique plus dynamique et bénéficiant d'une croissance de qualité : une économie solide et durable, une société inclusive et résiliente, et la paix et la stabilité. L'établissement de relations mutuellement bénéfiques entre l'Afrique, le Japon et l'ensemble de la communauté internationale est également un objectif important de la TICAD V. La TICAD soutient l'Afrique pour qu'elle réalise son programme de développement et, parallèlement, elle encourage le Japon et la communauté internationale à élargir les opportunités d'affaires en Afrique et à remédier aux problèmes mondiaux. La TICAD V fournira à la communauté internationale une excellente opportunité d'accélérer les efforts en vue de 2015, année fixée pour la réalisation des OMD, et formuler un programme de développement de l'après-2015. Pour réaliser ces relations mutuellement bénéfiques entre l'Afrique et la communauté internationale, la TICAD V mettra davantage l'accent sur les deux principes directeurs de la TICAD : l'« appropriation » africaine et le « partenariat » international.

Du 15 au 17 novembre 2012, la réunion des Hauts Fonctionnaires préparatoire de la TICAD V s'est tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso. La commission s'est réunie lors de trois séances axées sur les thèmes précédemment cités : « une économie solide et durable », « une société inclusive et résiliente » et « paix et stabilité ». Une nouvelle étape a été franchie les 16 et 17 mars derniers avec la réunion ministérielle préparatoire qui s'est tenue à Addis Abeba, en Ethiopie. Enfin, en vue de la cinquième réunion de la TICAD, le gouvernement japonais appelle les pays partenaires, dont la France, à participer activement aux débats visant à soutenir la dynamisation de l'Afrique. Le Japon espère sincèrement que cette rencontre permettra un renforcement de la coopération internationale, notamment franco-japonaise, dans ce domaine.

Réunion préparatoire (SOM)
15-17 novembre 2012
(Burkina Faso)



Réunion ministérielle préparatoire
16-17 mars 2013
(Ethiopie)

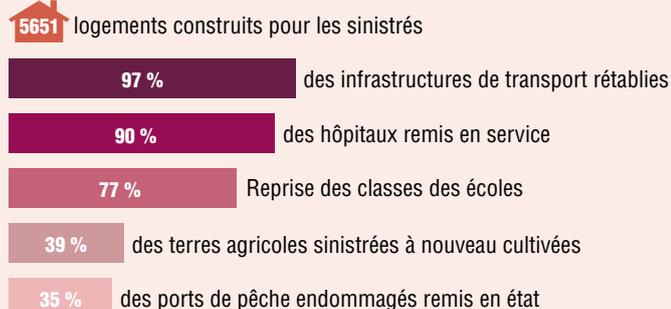


TICAD V
1-3 juin 2013
(Yokohama, Japon)

Deux ans après le Grand séisme de l'Est du Japon

Deux ans se sont écoulés depuis le Grand séisme de l'Est du Japon survenu le 11 mars 2011. Créer des emplois dans les zones sinistrées, construire des communautés résilientes, garantir la bonne santé des habitants et la sécurité alimentaire des produits locaux... Il reste encore de nombreux défis à relever sur les moyen et long termes mais le Japon avance assurément vers la reconstruction, notamment grâce au soutien indéfectible de la France et du reste de la communauté internationale. Dans le cadre du programme de reconstruction, des mesures telles que l'instauration de subventions spéciales et de « zones prioritaires pour la reconstruction » ont été adoptées, et l'Agence Nationale pour la Reconstruction a été créée en mars 2012 afin de centraliser les opérations. En janvier dernier, le Premier ministre Shinzo ABE s'est engagé à accélérer autant que possible la reconstruction des régions sinistrées et la revitalisation de Fukushima au moyen de mesures budgétaires audacieuses. La priorité absolue du gouvernement reste d'opérer une reconstruction répondant de manière adéquate aux besoins des régions sinistrées, et il y consacrera tous ses efforts.

A ce jour :



©Cabinet Public Relations Office



« La maison pour tous » conçue par Toyo ITO

Depuis le Grand séisme de l'Est du Japon, les dons en provenance du Japon et de l'étranger ont atteint la somme de 362,3 milliards de yens. 497 millions d'euros (soit 59,7 milliards de yens) ont été reversés à la Croix Rouge japonaise grâce aux dons perçus par les organismes officiels japonais à l'étranger. Cette somme comprend 15 millions d'euros (soit 1,8 milliard de yens) de dons envoyés depuis la France. Nous renouvelons ici tous nos remerciements aux Français pour leur soutien et leur solidarité. 90% de la totalité des dons ont déjà été distribués aux sinistrés.

 15 millions d'euros envoyés depuis la France

Montant total des dons :

497 millions €



90 % déjà distribués

©MOFA



écolière recevant un cartable



Aéroport de Sendai en décembre 2011



Aéroport de Sendai en mars 2011

- Le rétablissement des infrastructures s'est opéré à une vitesse prodigieuse : un mois après le Grand séisme de l'Est du Japon, la majorité des infrastructures de transport étaient à nouveau opérationnelles dans les zones sinistrées. À présent, les infrastructures de base permettant la vie sur place ont été restaurées et les services publics sont à nouveau disponibles dans leur ensemble. De plus, les débris éparpillés à proximité des zones d'habitation ont été presque entièrement déblayés. La reconstruction des infrastructures publiques va désormais commencer véritablement avec les opérations de nivelage et de relocalisation en zone non inondable, ainsi que la reconstruction d'habitations en dur dont les logements sociaux destinés aux sinistrés.

- Si l'on examine la production des secteurs industriel et minier des régions sinistrées, celle-ci a retrouvé son niveau d'avant les événements du 11 mars 2011. La remise en état des terres agricoles et des ports de pêche est également en bonne voie.

- Les zones d'évacuation définies après l'accident à la centrale nucléaire de Fukushima Dai-ichi sont réexaminées successivement, et des mesures sont en cours d'élaboration pour permettre aux personnes concernées de rentrer chez elles et soutenir celles devant être évacuées sur le long terme.

- Les autorités nationales et les collectivités locales se mobilisent également pour remédier aux craintes concernant les risques potentiels sur la santé de la radioactivité, notamment en procédant à des opérations de décontamination.

- En réponse aux besoins supplémentaires des régions directement touchées par la catastrophe, le gouvernement s'est aussi engagé à garantir une augmentation des ressources budgétaires de 6 à 25 billions de yens (env. 266 milliards USD) pendant cinq ans à partir de 2011.

- Immédiatement après le drame, on a recensé 470 000 personnes évacuées mais en décembre 2012, seules 159 étaient encore logées dans des structures d'accueil.